



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé, tenue conformément à la loi, au lieu ordinaire des délibérations, à l'hôtel de ville sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 13 septembre 2011 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse: Maria Tutino

Conseillers : Wayne Belvedere
Charles Colomb
Peter Fletcher
Kim Millette
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Richard White, directeur général intérimaire
Nathalie Hadida, greffière

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. La mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présent.

À moins d'indication contraire, la mairesse se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 13 septembre 2011.

2011-09-196 Il est proposé par la conseillère K. Millette, appuyé par le conseiller C. Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 13 septembre 2011, tel que soumis.

C. RAPPORT DU MAIRE

1. Rapport de la mairesse sur les activités de la Ville pour le mois d'août 2011.

D. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La mairesse annonce le début de la période de questions.

Les 13 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivant sont abordés :

- État du défibrillateur du Club de tennis
- Sentier entre les rues Lakeview et Shaw
- Application du règlement n° 875-78
- Emplacement des cadres à l'hôtel de ville
- Tours de télécommunications dans le parc industriel
- Soutien des fournisseurs locaux
- Périmètres de sécurité autour des chantiers de construction

La période de questions se termine à 20 h 41.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la consultation publique tenue le mardi 9 août 2011 à 19 h.

2011-09-197 Il est proposé par la conseillère L. Phelps, appuyé par le conseiller W. Belvedere et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le procès-verbal de la consultation publique tenue le mardi 9 août 2011 à 19 h.

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 août 2011 à 19 h 30.

2011-09-198 Il est proposé par la conseillère J. Ryan, appuyé par la conseillère K. Millette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 août 2011 à 19 h 30.

F. FINANCES ET ADMINISTRATION

1. Dépôt du rapport du directeur général pour le mois d'août 2011.

2011-09-199 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par la conseillère L. Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport du directeur général pour le mois d'août 2011.

2. Approbation de la liste des dépenses pour le mois d'août 2011 au montant de 373 582,54 \$.

2011-09-200 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par la conseillère J. Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses pour le mois d'août 2011 au montant de 373 582,54 \$.

3. Autorisation à M^{me} Maria Tutino, mairesse, et à M^{me} Nathalie Hadida, greffière, de signer l'amendement à l'entente conclue entre la Ville de Baie-D'Urfé et *Emanto Construction inc.* dans le cadre du projet immobilier Shaw.

ATTENDU QUE la Ville de Baie-D'Urfé a conclu une entente avec Emanto Construction inc. en Octobre 2010 portant sur le projet immobilier Shaw;

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'amender cette entente afin de fixer certains délais d'exécution;

2011-09-201 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par le conseiller W. Belvedere et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser M^{me} Maria Tutino, mairesse, et M^{me} Nathalie Hadida, greffière, à signer l'amendement à l'entente conclue entre la Ville de Baie-D'Urfé et *Emanto Construction inc.* dans le cadre du projet immobilier Shaw.

4. Prolongation du mandat de M. Richard White à titre de directeur général intérimaire pour une période de quatre mois supplémentaire, soit du 1^{er} octobre 2011 au 31 janvier 2012.

2011-09-202 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par le conseiller P. Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de prolonger le mandat de M. Richard White à titre de directeur général intérimaire pour une période de quatre mois supplémentaire, soit du 1^{er} octobre 2011 au 31 janvier 2012.

G. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

H. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

1. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé pour le mois d'août 2011.

2011-09-203 Il est proposé par le conseiller W. Belvedere, appuyé par le conseiller C. Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé pour le mois d'août 2011.

2. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois d'août 2011.

2011-09-204 Il est proposé par le conseiller W. Belvedere, appuyé par la conseillère L. Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois d'août 2011.

I. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

1. Adoption du *Plan local de gestion des matières résiduelles*.

2011-09-205 Il est proposé par le conseiller P. Fletcher, appuyé par la conseillère J. Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le *Plan local de gestion des matières résiduelles*.

2. Octroi de contrat – *Technologie de dégivrage Cargill* au montant approximatif de 56 917,55 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison de 750 tonnes métriques de chlorure de sodium (sel de voirie) pour la saison hivernale 2011-2012.

ATTENDU QUE la Ville de Baie-D'Urfé a mandaté la Ville de Montréal à procéder à une demande d'appel d'offres commun pour la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de voirie) pour la saison hivernale 2011-2012;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées par la Ville de Montréal par la publication d'un avis d'appel d'offres dans le journal « La Presse », ainsi que dans le système électronique d'appels d'offres SÉAO, le 15 juin 2011, pour la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de voirie), pour la saison hivernale 2011-2012;

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 6 juillet 2011 à 14 h;

ATTENDU QUE le prix obtenu par la Ville de Montréal est avantageux pour la Ville de Baie-D'Urfé;

2011-09-206 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller P. Fletcher, appuyé par la conseillère K. Millette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer le contrat à *Technologie de dégivrage Cargill* au montant approximatif de 56 917,55 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison de 750 tonnes métriques de chlorure de sodium (sel de voirie) pour la saison hivernale 2011-2012 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général

Imputation : 02-330-02-626

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

3. Achèvement de la période probatoire de M^{me} France Rouse à titre d'employée auxiliaire.

2011-09-207 Il est proposé par le conseiller P. Fletcher, appuyé par le conseiller C. Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reconnaître que M^{me} France Rouse a complété sa période probatoire à titre d'employée auxiliaire au service des Travaux publics et que sa date d'ancienneté soit reconnue comme étant le 10 mai 2011.

4. Autorisation de travaux supplémentaires – *Pavaques Vaudreuil Itée* au montant de 17 521,66 \$ (taxes incluses) pour des travaux de drainage supplémentaires sur la rue Laurel dans le cadre du projet TP-2011-02.

2011-09-208 Il est proposé par le conseiller P. Fletcher, appuyé par le conseiller W. Belvedere et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser les travaux supplémentaire à *Pavaques Vaudreuil Itée* au montant de 17 521,66 \$ (taxes incluses) pour des travaux de drainage supplémentaires sur la rue Laurel dans le cadre du projet TP-2011-02 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général

Imputation : 22-416-00-721

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

5. Octroi de contrat – Nortrax Québec inc. au montant de 157 838,53 \$ (taxes incluses) pour l'achat d'une rétrocaveuse dans le cadre du projet TP-2011-03.

2011-09-209 Il est proposé par le conseiller P. Fletcher, appuyé par le conseiller W. Belvedere et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer le contrat à *Nortrax Québec inc.* au montant de 157 838,53 \$ (taxes incluses) pour l'achat d'une rétrocaveuse dans le cadre du projet TP-2011-03 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds de roulement
Imputation : 55-911-00-000

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

6. Octroi de contrat – Pavages Vaudreuil Itée au montant de 21 098,90 \$ (taxes incluses) pour les travaux de drainage et de reprofilage de la rue Shaw.

2011-09-210 Il est proposé par le conseiller P. Fletcher, appuyé par la conseillère L. Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer le contrat à *Pavages Vaudreuil Itée* au montant de 21 098,90 \$ (taxes incluses) pour les travaux de drainage et de reprofilage de la rue Shaw et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 22-416-00-721

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

7. Octroi de contrat - Pavages Vaudreuil Itée au montant de 98 767,27 \$ (taxes incluses) pour les travaux de drainage et de resurfacement de l'aire de stationnement du bâtiment des Travaux publics.

2011-09-211 Il est proposé par le conseiller P. Fletcher, appuyé par le conseiller W. Belvedere et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder le contrat à *Pavages Vaudreuil Itée* au montant de 98 767,27 \$ (taxes incluses) pour les travaux de drainage et de resurfacement de l'aire de stationnement du bâtiment des Travaux publics et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 22-416-00-721

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

J. AÎNÉS ET AFFAIRES CULTURELLES

K. URBANISME, TRANSPORT ET SOUTIEN DES DOSSIERS D'AGGLOMÉRATION

1. Adoption du règlement no. 875-87 intitulé *Règlement n° 875-87 modifiant le règlement de zonage no. 875, tel que modifié, afin de contrôler l'accès aux voies publiques à partir des lots transversaux et de définir les dispositions des marges arrières desdits lots.*

2011-09-212 Il est proposé par la conseillère J. Ryan, appuyé par la conseillère K. Millette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le règlement no. 875-87 intitulé *Règlement n° 875-87 modifiant le règlement de zonage no. 875, tel que modifié, afin de contrôler l'accès aux voies publiques à partir des lots transversaux et de définir les dispositions des marges arrières desdits lots.*

2. Adoption du règlement n° 876-18 intitulé *Règlement n° 876-18 modifiant le règlement de lotissement n° 876, tel que modifié, afin de soustraire les aires de stationnement reliées aux réseaux de transport en commun à l'application des dispositions techniques afférentes aux dimensions minimales permises pour les lots.*

2011-09-213 Il est proposé par la conseillère J. Ryan, appuyé par le conseiller C. Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le règlement n° 876-18 intitulé *Règlement n° 876-18 modifiant le règlement de lotissement n° 876, tel que modifié, afin de soustraire les aires de stationnement reliées aux réseaux de transport en commun à l'application des dispositions techniques afférentes aux dimensions minimales permises pour les lots.*

3. Départ à la retraite de M. Herb Pidcock et de M. Paul Egli à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme.

2011-09-214 Il est proposé par la conseillère J. Ryan, appuyé par le conseiller C. Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter le départ à la retraite de M. Herb Pidcock et de M. Paul Egli à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme et de les remercier énormément de leur soutien inestimable au fil des ans.

4. Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme.

2011-09-215 Il est proposé par la conseillère J. Ryan, appuyé par la conseillère K. Millette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer les membres suivant au comité consultatif d'urbanisme, conformément au règlement no. 938 :

- La conseillère à titre de présidente pour un mandat d'un an
du 1^{er} octobre 2011 au 1^{er} octobre 2012
- Le conseiller Charles Colomb comme membre représentant du conseil
du 1^{er} octobre 2011 au 1^{er} octobre 2012
- M. Michael Whitcomb à titre de membre nommé pour un mandat de deux ans
du 1^{er} octobre 2011 au 1^{er} octobre 2013
- M^{me} Daphné Hurtubise à titre de membre nommé pour un mandat de deux ans
du 1^{er} octobre 2011 au 1^{er} octobre 2013
- M^{me} Carmen Rinfret à titre de membre nommé pour un mandat de deux ans
du 1^{er} octobre 2011 au 1^{er} octobre 2013

Membres du conseil suppléants :

Wayne Belvedere:	octobre 2011 à avril 2012
Peter Fletcher:	mai 2012 à octobre 2012

L. OCTROIS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Soutien financier à M^{lle} Christina Black dans le cadre du programme de soutien pour l'excellence au montant de 100 \$.

2011-09-216 Il est proposé par la conseillère L. Phelps, appuyé par la conseillère K. Millette et RÉSOLU d'accorder un soutien financier à M^{lle} Christina Black dans le cadre du programme de soutien pour l'excellence au montant de 100 \$ et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers W. Belvedere, P. Fletcher, K. Millette et L. Phelps
Contre : Les conseillers C. Colomb et J. Ryan

Résolution adoptée.

M. CORRESPONDANCE

1. Lettre de M^{me} Marina Decker demandant la permission de la Ville pour installer un abri de piscine.
Référée à l'administration.
2. Lettre de M. Lionel H. Groome félicitant la Ville de l'excellente exécution du projet de réaménagement de l'entrée Morgan.
Déposée.
3. Lettre de M^{me} Rania Cotran du Centre de ressources communautaires de l'Ouest-de-l'Île remerciant la Ville de son soutien financier pour l'année 2011.
Déposée.

4. Lettre de M^{me} Lucie Discepola des Amis de la santé mentale-Banlieue Ouest remerciant la Ville de son soutien financier pour l'année 2011.
Déposée.
5. Lettre de M. Yvan Therrien remettant en question la pertinence du règlement n° 875-78 en ce qui a trait à l'entreposage extérieur.
Référée à l'administration.
- N. LEVÉE DE LA SÉANCE
1. **2011-09-217** Il est proposé par le conseiller P. Fletcher, appuyé par la conseillère L. Phelps et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance à 21 h 50.

Mairesse

Greffière